MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE

RN5
Sécurisation contre les éboulements rocheux
Secteur des Gorges de la Lemme (dpt.39)

Chantier impactant la circulation
Du lundi 26 août au vendredi 8 novembre 2024

Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex
www.dir-est.fr

Màj 20/08/2024

SOMMAIRE

I - Des travaux indispensables

II - Description des travaux

III - Ce qu’il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est

MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 20 août 2024

RN5 – Coupure totale de la circulation par la DIR Est sur la RN5 entre Champagnole et Saint Laurent en Grandvaux (39)

Du lundi 26 août au vendredi 8 novembre 2024, la Direction Interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux de sécurisation contre les éboulements rocheux des falaises qui surplombent la RN5 dans le secteur des gorges de La Lemme (39).

>>> Ces travaux entraîneront la coupure totale de la circulation à tout type de véhicule sur environ 3km à hauteur de Chaux-des-Crotenay du 26 août au 30 septembre 2024.

Durant ces 5 semaines, une déviation empruntera la RD5, RD27 et RD678 dans les deux sens, pour les véhicules légers et poids lourds.

La DIR Est recommande aux usagers la plus grande prudence et la modération de leur vitesse sur les déviations. Elle remercie les automobilistes de leur compréhension.

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy Cedex

www.dir-est.fr

I – Des travaux indispensables

Les écrans protégeant la RN5 contre le risque rocheux sont soumis à de fortes charges d'éboulis. Le relargage inopiné des matériaux piégés aurait des conséquences sur les infrastructures situées à l'aval ainsi que sur les usagers.
Des actions de maintenance sont prévues pour la remise en état des grillages et la sécurisation de la zone rocheuse, nécessitant deux zones de travaux à hauteur des Gorges de La Lemme (39).

Ces travaux consistent en :

- un déboisement d'arbres et un remplacement à l'identique des barrières grillagées en mauvais état pour sécuriser la RN5 contre les risques d'éboulements rocheux.
- Une sécurisation d'une grande masse rocheuse : des minages sont prévus pour démolir une partie de cette grande masse avec évacuation des déblais et sécurisation de la zone.

>>> Ces travaux dureront 11 semaines.

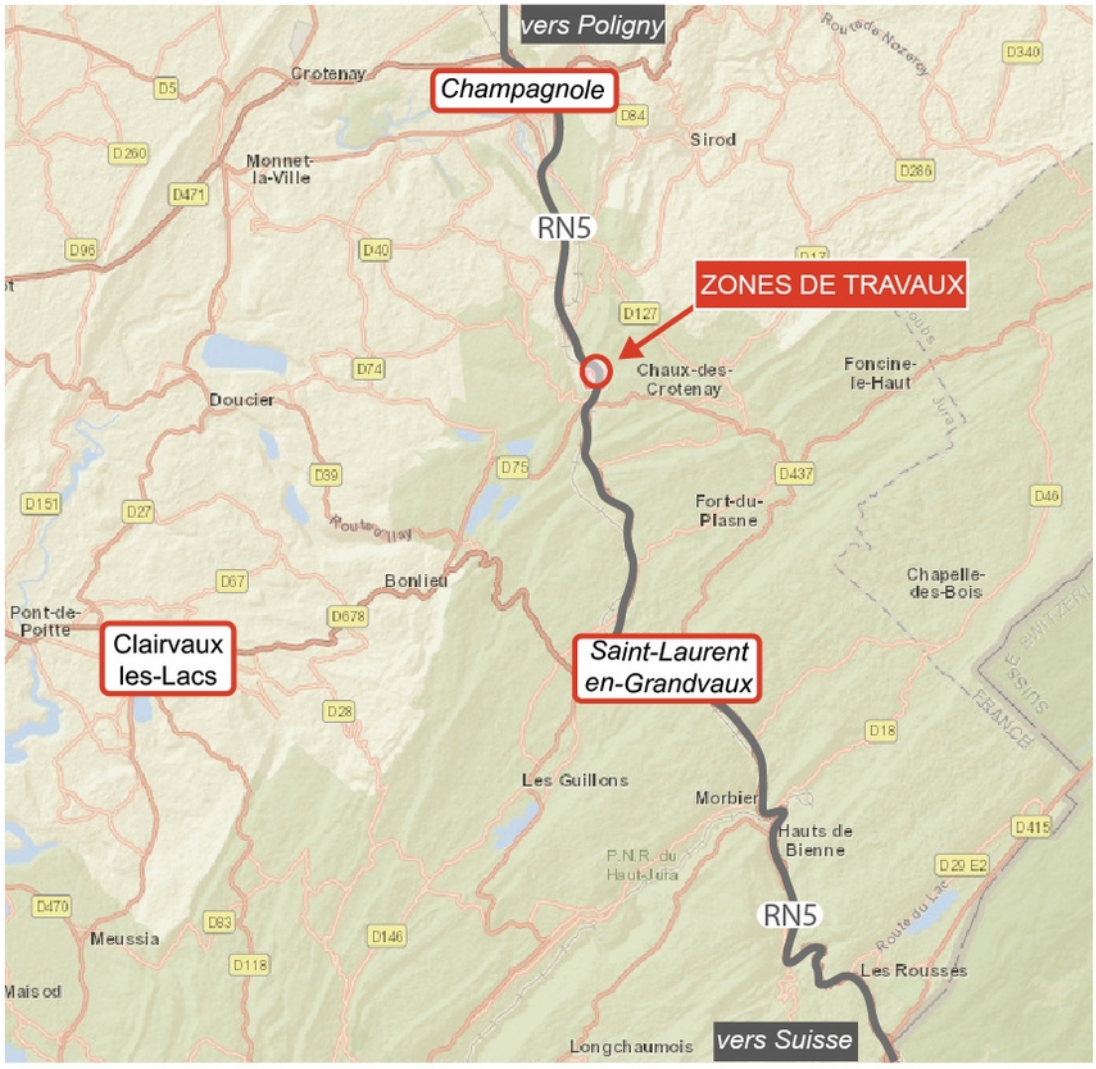

Ces travaux sont entièrement financés par l'État,

pour un budget prévisionnel d'environ 700 000 €.

Avant les travaux

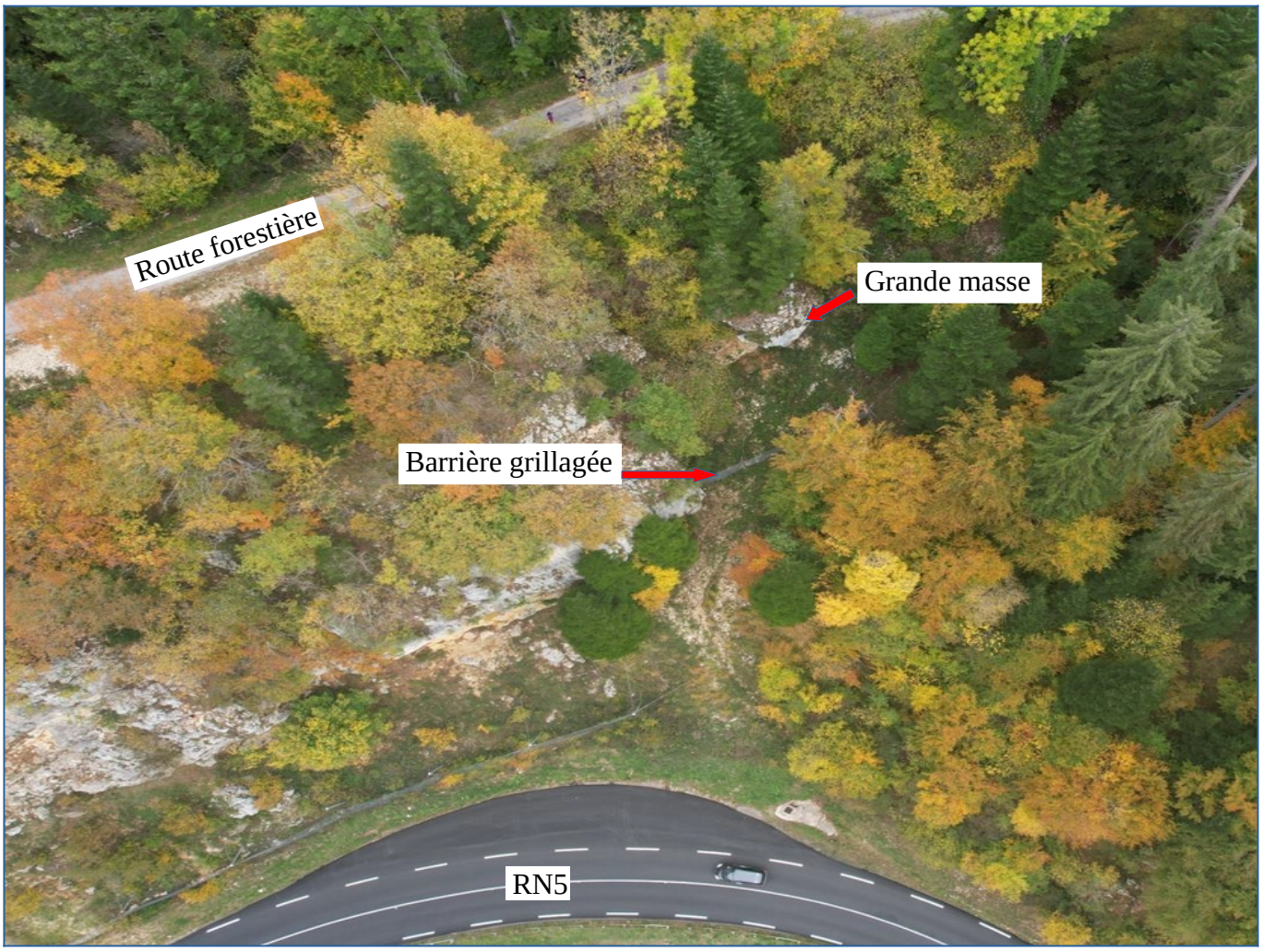

II – Description des travaux

Pour ce chantier, nous allons réaliser notre intervention de façon concomitante sur les deux zones de travaux.

Cela permettra de réduire la durée d'impact sur la circulation avec des coupures de route communes.

Les travaux seront réalisés selon les 2 phases distinctes suivantes :

Première phase : Coupure totale de la RN5

Lors de cette coupure totale de la RN5 , les travaux suivants seront réalisés :

Zone 1 :

- purges de sécurisation
- abattages et évacuation des arbres en tête de paroi
- forages et déplacement de la machine de forage dans le versant
- héliportage des fournitures pour l'écran de sécurisation (filets de protection, haubans).

Zone 2 :

- minage de la grande masse (volume compris entre 120 à 150m^3)
- évacuation des déblais post minage

>>> Une déviation sera mise en place du lundi 26 août au lundi 30 septembre 2024

Durant ces 5 semaines, une déviation empruntera la RD5, RD27, et RD678 dans les deux sens, pour les véhicules légers et poids lourds.

L'allongement du parcours est estimé à environ 50 km.

Une réouverture de la route pendant le week-end, sous alternat, pourra être envisagée seulement si les conditions de sécurité sont satisfaites.

Deuxième phase : Circulation par alternat en demi-chaussée

>>> la circulation sera rétablie par alternat du mardi 1er octobre au vendredi 8 novembre 2024

Lors de cette phase d'alternat, les travaux suivants seront réalisés :

- mise en œuvre de grillages de sécurisation sur les zones rocheuses
- nettoyage et remise en état des lieux

III – Ce qu'il faut retenir

>>> Du lundi 26 août au vendredi 08 novembre 2024, des mesures de restriction de la circulation seront mises en place pour tout type de véhicule sur la RN5 à hauteur des Gorges de La Lemme entre Champagnole et Saint Laurent en Grandvaux

>>> 5 semaines de coupure totale de circulation à hauteur de Chaux-des-Crotenay (sur environ 3km) du lundi 26 août au lundi 30 septembre 2024, avec mise en place d'une déviation.

>>> 6 semaines sous alternat de circulation.

Pour ceux qui ne pourront pas éviter ce secteur et pour réaliser au mieux leurs déplacements, la DIR Est diffusera :

- Une information générale *via* :
  - Les médias
  - Le site internet de la DIR Est
  - Les panneaux d'information de part et d'autre des chantiers.

La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension,
pour la gêne occasionnée et leur recommande la plus grande prudence,
afin d'assurer leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.

Contact presse : Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
06 19 18 05 57 – 06 61 85 18 66

Siège de la Direction Interdépartementale des Routes Est
Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 03 83 50 96 00
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54021 Nancy cedex

IV – Annexe – Présentation de la DIR Est

La DIR Est - Direction Interdépartementale des Routes Est créée par arrêté interministériel du 26 mai 2006 est un service déconcentré du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, ministère chargé des Transports.

La DIR Est relève de l'autorité du préfet du Bas-Rhin, préfet de la région Grand Est, préfet coordinateur des itinéraires routiers. Elle est opérationnelle depuis le 23 octobre 2006.
Son réseau routier s'étend sur 2 régions (Grand Est et Bourgogne Franche-Comté, en partie), sur 10 départements et compte 1 211 km de routes nationales et autoroutes non concédées (hors bretelles).

Son organisation s'articule autour :

- des services du siège situés à Nancy,
- d'un Service Régional d'Exploitation et d'Ingénierie de Franche-Comté basé à Besançon,
- d'un Service Régional d'Exploitation situé à Metz,
- d'un Service d'Ingénierie Routière Grand Est,
- d'un Service spécialisé en Ouvrages d'Art.

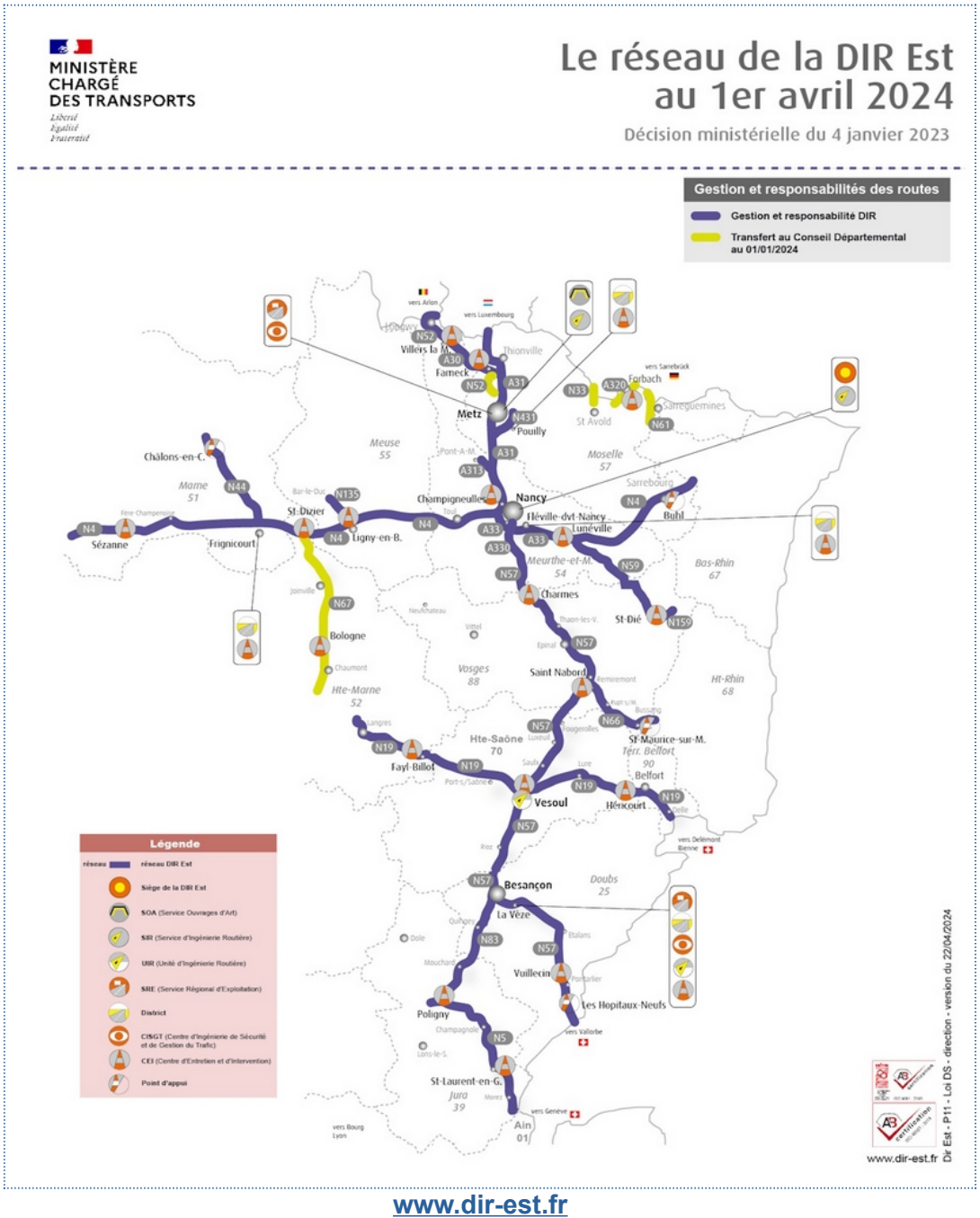

www.dir-est.fr